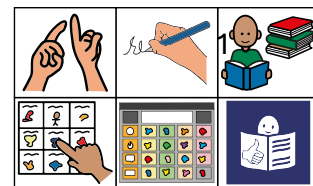




Comprendre et connaître mes droits en **avril**.



Droit au respect des liens familiaux

La prise en charge ou l'accompagnement doit *favoriser le maintien des liens familiaux* et tendre à éviter la séparation des familles ou des fratries prises en charge, dans le respect des souhaits de la personne, de la nature de la prestation dont elle bénéficie et des décisions de justice. En particulier, les établissements et les services assurant l'accueil et la prise en charge ou l'accompagnement des mineurs, des jeunes majeurs ou des personnes et familles en difficultés ou en situation de détresse prennent, en relation avec les autorités publiques compétentes et les autres intervenants, toute mesure utile à cette fin.

Dans le respect du projet d'accueil et d'accompagnement individualisé et du souhait de la personne, la participation de la famille aux activités de la vie quotidienne est favorisée.

droit au respect des liens familiaux

Cela veut dire pouvoir rester en contact avec sa famille

Cela peut être :

- en vrai par exemple avec des visites
- par téléphone
- en vidéo

Extrait « Petit vocabulaire de la charte de la personne accueillie » Le Pas de Côté

Droit au respect des liens familiaux

L'**unité** doit m'aider à être bien avec ma famille et mes amis si je le veux.

L'**unité** doit m'aider à garder le lien avec ma famille et mes amis si je le veux.



Document réalisé en facile à lire et à comprendre au SAVI en 2019 par Dorian, Nicolas, Anne-France, Yordan et Sabine.

©Logo européen easy to read d'Inclusion Europe.



Comprendre et connaître mes droits en **avril**.



famille	père	mère	frère
je	soeur	tuteur curateur	ami
vouloir	ne...pas	choisir	accompagnant référent
visite	téléphone	vidéo	mail
week-end	vacances	avec	autre

*Etiquettes
à imprimer
en A4 ou A3,
à plastifier
et à découper
pour modéliser.*

*Pour créer
votre fiche :
Ajouter
les visuels
adaptés aux
personnes
que vous
accompagnez.*